C'est par ta gentillesse,
ton esprit de camaraderie,
ton respect des autres,
du matériel et des locaux
que tu te feras apprécier de
tous, ce qui te rendra la vie
agréable et rendra la vie
agréable à chacun

LIVRET D'ACCUEIL 6ème

Collège du Pont de Bois,
Saint Chéron
Année 2022-2023

Bienvenue aux nouveaux élèves de sixième !

Les professeurs, les membres de la vie scolaire, de l'équipe sociale et médicale, l'administration t'accueillent avec bienveillance et mettront en œuvre tout ce qui sera utile dans ta vie de collégien-ne et de futur-e citoyen-ne.
La vie au collège est faite d'efforts partagés.
Les adultes sont disponibles pour t'aider à construire ton avenir. Agissons les uns et les autres avec ténacité pour le réussir, respectons ensemble les règles de vie au collège, nous serons ainsi fiers d'appartenir à notre communauté scolaire.
Ce livret est destiné à t'aider dans ton intégration. Petite nouvelle, petit nouveau en sixième, tu accueilleras en collégien expérimenté de nouveaux camarades l'an prochain.

Bonne rentrée scolaire !

Mon collège et moi

Nom	
Prénom	
Adresse	
École d'origine	
Classe	
Professeur principal	
Code ENT*	

*Tes codes sont strictement personnels, différents de ceux de tes camarades ou de tes parents. Nous te conseillons de les modifier et de les garder le plus discrètement possible.

Quel est le rôle de chacun au collège ?

Relie les cases entre elles.

Ils sont responsables de la vie scolaire et veillent au respect du règlement intérieur.	●	La/le professeur.e principal.e
Ils aident les CPE dans leur travail. Tu dois les respecter et obéir aux consignes qu'ils te donnent. Ils t'écoutent et t'aident quand tu en as besoin. Tu dois leur signaler tes absences et tes retards. Autrefois, on les appelait les surveillants.	●	Le principal et la principale adjointe
Il/elle est « responsable » de ta classe. Tu peux t'adresser à lui/elle en cas de problème. Tes parents peuvent demander à le/la rencontrer pour faire le point sur ta scolarité.	●	Les secrétaires
Elle te donne les premiers soins. Elle est à ton écoute et s'occupe de la prévention au niveau de la santé dans le cadre du C.E.S.C. (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).	●	Le gestionnaire
Tu en as un pour chaque matière. Tu auras cours plusieurs fois par semaine avec certains d'entre eux. Chacun a ses méthodes et sa façon d'enseigner. Tu vas devoir t'adapter. Ils sont là pour t'apporter des connaissances et évaluer ton travail.	●	L'assistante sociale
Il est chargé de surveiller ta santé. Il a un rôle de conseiller et fait de la prévention. Il respecte le secret médical.	●	Les agents
Elles s'occupent du travail administratif. Pour les rencontrer il faut t'adresser à l'agent d'accueil qui te guidera, seulement aux heures de récréation.	●	Le professeur documentaliste
Ils dirigent le collège. Ils organisent le travail de tous les adultes.	●	Tes professeurs
Elle est là pour t'écouter, te conseiller et te soutenir pour favoriser ta réussite individuelle et sociale. Tu peux prendre rendez-vous.	●	La psychologue de l'Education Nationale (Psy EN)
Elle peut t'aider à chercher des documents au CDI, à trouver les livres dont tu as besoin pour préparer un exposé.	●	L'infirmière
Elle t'aide à trouver quel métier te plairait et t'explique comment y arriver. Elle tient des permanences régulières. Tu peux prendre rendez-vous sur le cahier au secrétariat.	●	Le médecin scolaire
Ils sont tous là pour te faciliter la vie et rendre le collège agréable. Il faut respecter leur travail et les aider à garder le collège propre.	●	Les assistants d'éducation
Il gère le budget et s'occupe des achats du collège.	●	Les conseillers principaux d'éducation - CPE

Que faire si ?

Coche la case correspondant à la (ou les) personne(s) qui peuvent t'aider.	CDI	Principal-adjoint	CPE	Assistant d'éducation	Infirmière	Professeur	Principal	Professeur Principal	Secrétariat	Intendance	Assistante sociale
Tu as perdu un objet.											
Tu es en retard.											
Tu as été absent-e.											
Tu es malade.											
Tu as une heure sans cours.											
Tu as une recherche à faire.											
Tu dois rendre un document à un professeur.											
Tu dois payer la cantine.											
Tu as des soucis dont tu voudrais parler.											
Tu n'es pas à l'aise dans ta classe.											
Tu n'as pas compris le cours.											
Tu n'arrives pas à faire un devoir.											
Tu es content-e d'être au collège.											
Tu souhaites être délégué-e de classe.											
Tu as perdu ta classe.											
Tu as perdu un livre.											
Tu as un souci avec un-e autre élève.											
Tu as sali ou abîmé un objet ou un lieu.											
Tu as une dispense d'EPS.											
Tu as perdu ton cahier de correspondance.											
Tu as un souci avec un adulte du collège.											
Tu as un souci sur le chemin du collège.											
Tu es déçu-e par tes résultats.											

Travailler et progresser au collège

Nos conseils pour ta réussite

L'année de sixième est l'occasion de devenir plus responsable à l'égard de tes études et de devenir progressivement autonome.

L'emploi du temps

Tu dois coller ton emploi du temps au dos de ton carnet de liaison et t'en servir pour organiser ton travail personnel. Organise-toi en fonction de cet emploi du temps : prépare ton cartable le soir, apporte en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée.
Tu peux te servir de ton casier pour déposer les affaires dont tu n'as pas besoin, afin d'alléger ton cartable dans la journée. Attention à bien le vider le soir pour faire tes devoirs !

Le cahier de textes ou agenda est un outil indispensable pour toi

Tu y notes, à la fin de chaque cours, tous les devoirs à faire à la maison, les leçons à apprendre, les dates des évaluations. Tu dois relire le cours précédent même si ce n'est pas précisé. Si tu n'as pas le temps de tout noter, regarde le cahier de textes en ligne sur Pronote. Chaque professeur y note le travail donné.
Ton cahier de texte/agenda te permet de t'avancer dans ton travail.
Un petit conseil : chaque soir, demande à tes parents de regarder ton agenda avec toi pour vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain (devoirs, leçons). Ils peuvent t'aider à préparer ton sac.

En résumé

- Le matériel obligatoire de base est : trousse complète, crayons de couleur, copies simples et doubles grand format, cahier de brouillon, règle.
- Chaque professeur t'indiquera le besoin d'apporter ou non le livre en classe. Quoi qu'il en soit, **tous les livres doivent être couverts**.
- Tu dois apporter chaque jour ton matériel complémentaire, selon les cours que tu as.
- Pour ne rien oublier, nous te conseillons de préparer ton sac la veille.
- N'oublie pas que les devoirs sont obligatoires au collège.
- Si tu es absent-e, rattrape les cours et les devoirs à faire avec l'aide d'un-e élève de la classe et de Pronote. Il faut que tu aies le numéro de téléphone d'au moins un-e élève de ta classe pour te tenir au courant.

En classe

- Il est important de demander la parole en levant la main avant de la prendre.
- Si tu n'as pas compris quelque chose, surtout n'hésite pas à lever la main pour le demander à ton enseignant-e. Il vaut mieux redemander une explication que de partir sans avoir compris.
- Lors des contrôles ou des devoirs maison, ta copie doit être propre, bien présentée et lisible. Ton nom, ton prénom et ta classe doivent obligatoirement être écrits. Tu fais un cadre à la règle pour la note et l'appréciation du professeur. Prépare à l'avance quelques copies !

Tu as des problèmes dans ton travail ?

Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre les cours, tu te sens dépassé-e. Parles-en rapidement à un adulte avec qui tu te sens en confiance pour trouver une solution : ton professeur principal, un-e autre enseignant-e, l'assistant-e pédagogique, l'assistant-e d'éducation.

Participe à la vie de ton collège

Des cours, mais pas que !

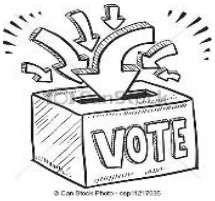

Les délégué-e-s de classe

Tu pourras, si tu le souhaites, jouer un rôle particulier en représentant tes camarades de classe auprès des professeurs et de tous les adultes qui travaillent au collège. Deux délégué-e-s et deux suppléant-e-s sont élu-e-s, en début d'année scolaire, par l'ensemble de la classe. Une formation organisée par les CPE leur sera proposée au premier trimestre.

En tant que délégué-e, tu peux :

- Organiser et solliciter auprès du professeur principal des réunions durant les heures de vie de classe, pour évoquer le travail et la vie au collège.
- Participer au conseil de classe, chaque fin de trimestre pour discuter de chaque élève. Ta présence à ce conseil est indispensable.
- Être invité-e au conseil de discipline réuni pour entendre le ou les élèves mis en cause.
- Élire des représentants au conseil d'administration (le CA). C'est une assemblée élue, présidée par le principal du collège, composée des représentants des adultes du collège, des délégués des élèves et des parents. Il prend toutes les grandes décisions pour la gestion du collège.

Les délégué-e-s du Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Le CVC est une instance représentative de l'établissement composée d'élèves, de personnels de l'établissement, de parents.

Tu pourras, à travers cette instance, participer à l'amélioration des conditions de vie du collège.

Faire partie de l'Association Sportive (AS)

L'Association Sportive te permettra de pratiquer différents sports et d'en découvrir de nouveaux, de rencontrer d'autres élèves que ceux de ta classe et ainsi, de te faire de nouveaux amis !

Chaque année, le collège participe à des championnats et y obtient de très bons résultats.

Le rôle du foyer socio-éducatif (FSE)

Tou-te-s les élèves qui le souhaitent peuvent devenir membres en cotisant 10 € pour l'année.
Cependant, le foyer est ouvert à tous.

Le FSE participe à l'organisation et au financement des voyages et sorties scolaires.

Comprendre ton emploi du temps

Emploi du temps de Camille

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00					
9h00	FRANCAIS Mme THIVIERGE *C25*	HISTOIRE-GEOGRAPHIE Mme PELLETIER *B14//BM2 salle 1.2* FRANCAIS Mme PISANESCHI *C21*	ED.PHYSIQUE & SPORT. Mme TUAL	PHYSIQUE-CHIMIE Mme ROLLAND *A112 physiques/BM1 salle 0.3*	MATHEMATIQUES M. FOSSARD *C03*
9h55 10h50	MATHEMATIQUES M. FOSSARD *C03*	ANGLAIS LV1 M. BELOUGNE *C14*	ANGLAIS LV1 M. BELOUGNE *C14*	FRANCAIS Mme PISANESCHI *C21*	
11h05	ED.PHYSIQUE & SPORT. M. OUSSENEKAN	EDUCATION MUSICALE Mme MAGNIEN *A17 (musique)*	MATHEMATIQUES M. FOSSARD *C03*	MATHEMATIQUES M. FOSSARD *C03*	SCIENCES VIE & TERRE M. COLONNA *A013 SVT/BM1 salle 1.1*
12h00		HISTOIRE-GEOGRAPHIE Mme PELLETIER *B14//BM2 salle 1.2*			
12h55					
13h25		MATHEMATIQUES M. FOSSARD *C03*		ARTS PLASTIQUES Mme BUREAU *A19 Arts plastiques/A114*	ANGLAIS LV1 M. BELOUGNE *C14*
14h20 15h15	HISTOIRE-GEOGRAPHIE Mme PELLETIER *B14//BM2 salle 1.2*	FRANCAIS Mme PISANESCHI *C21*		TECHNOLOGIE M. GAVROY *A109 (..) techno/BM3 salle 0.1*	HISTOIRE-GEOGRAPHIE Mme PELLETIER *B14//BM2 salle 1.2*
15h30	FRANCAIS Mme THIVIERGE *C25* FRANCAIS Mme PISANESCHI *C21*	SCIENCES VIE & TERRE M. COLONNA *A013 SVT/BM1 salle 1.1*		ANGLAIS LV1 M. BELOUGNE *C14*	
16h25 17h20		TECHNOLOGIE M. GAVROY *A109 (..) techno/BM3 salle 0.1*			

ATTENTION !

Au collège du Pont de Bois, le mercredi les cours commencent à 8h30 et se terminent à 12h30

Combien de disciplines différentes y a-t-il à l'emploi du temps de Camille ?	
Quels sont les jours où Camille doit apporter son matériel de français ?	
A quelle heure commence Camille le lundi ?	
Quel est le jour où Camille finit le plus tôt ?	
Y a-t-il une heure de permanence prévue à l'emploi du temps de Camille ?	
De combien d'heures dispose Camille pour manger le jeudi ?	
De combien d'heures dispose Camille pour manger le lundi ?	
Combien d'heures d'histoire-géographie y a-t-il dans son emploi du temps ?	
Dans quelle salle ont lieu les cours de français ?	

LES MOTS-CLES DU COLLEGE

C.D.I : Centre de Documentation et d'Information. C'est la bibliothèque du collège où l'on peut lire, faire des recherches, regarder des films et accéder à Internet.

E.P.S : Éducation Physique et Sportive. Ce sont les cours pendant lesquels tu feras du sport.

S.V.T : Sciences de la Vie et de la Terre. C'est la biologie et la géologie.

Professeur principal : c'est le professeur qui s'occupe de la vie de la classe. Il est le professeur référent pour ta classe. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour un problème au sein de la classe, un souci d'emploi du temps. Il vous transmettra les informations importantes.

Permanence : c'est la salle où tu dois aller quand tu n'as pas de cours. Tu y travailleras sous la responsabilité d'un assistant d'éducation.

Vie scolaire : c'est le bureau situé à côté du hall.

Le CPE (Conseiller principal d'Education) et l'équipe d'**assistants d'éducation** y travaillent. C'est là que tu dois te rendre lorsque tu es en retard, lorsque tu as été absent ou pour tout problème lié à la vie dans le collège.

Heure de vie de classe : elle est inscrite dans ton emploi du temps. Elle est l'occasion de parler des problèmes rencontrés dans la classe avec votre professeur principal, de préparer les conseils de classe et de travailler sur divers projets.

Devoirs faits : c'est un temps dédié, en dehors de tes heures de classe, pour t'accompagner dans les tâches demandées par ses professeurs**.** Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui sont en fin de journée ou sur le temps du midi.

TRAVAILLER ET PROGRESSER AU COLLEGE

Nos conseils pour tes parents

Les parents participent à la réussite scolaire de leur enfant. Au collège, les élèves ne sont pas encore complètement autonomes.

L'emploi du temps

Il régit la vie au collège, au bout de quelques semaines, votre enfant doit le connaître. Il peut subir quelques modifications, notées sur le cahier de liaison et/ou sur Pronote, disponible sur l'ENT.

Votre enfant a des problèmes dans son travail ?

► **Aidez** votre enfant à préparer son matériel scolaire en vérifiant avec lui/elle son cartable : livres, cahiers et classeurs pour toutes les matières du lendemain, trousse complète, carnet de liaison et agenda/cahier de textes.

► **Vérifiez** que tous les devoirs notés dans le cahier de textes et dans Pronote sont faits chaque jour. Les élèves doivent noter tous leurs devoirs ; en cas de doute, Pronote est une sécurité pour vous. Souvenez-vous que revoir le cours précédent est une obligation qui n'est pas écrite.

► **Vérifiez de façon régulière le carnet de liaison.** Il est l'outil de communication privilégié entre l'école et la maison.

► Si votre enfant a été absent-e, **remplissez et signez** le coupon rose dans le **carnet de liaison**, avant son retour au collège. Il/elle doit se présenter à la Vie scolaire avant de rentrer en cours.

► **Faites rattraper** les cours par votre enfant s'il/si elle a été absent-e. Pour cela, il peut être nécessaire de demander à un-e camarade de classe de lui donner les informations.

► **Vérifiez** chaque soir le carnet de liaison et **signez-le** au besoin. Toutes les pages sont importantes, apprenez à l'utiliser avec votre enfant. **Votre signature montre votre implication.**

► **Entretenez une communication régulière** avec les professeurs, le professeur principal et les CPE. Vous pouvez prendre rendez-vous grâce au carnet de liaison.

► **Faites réciter** les leçons à votre enfant. Il/elle doit être capable de vous expliquer avec ses propres mots les leçons. Pour aider votre enfant dans son travail, essayez de savoir s'il/si elle a plutôt :

- une mémoire auditive : il/elle retient sa leçon en la récitant à haute voix,
- une mémoire visuelle : il/elle retient sa leçon en la lisant, en surlignant les mots-clés dans son cahier, ou bien en la recopiant.

► **Commandez le matériel scolaire supplémentaire**, comme un livre par exemple. Votre enfant en aura besoin rapidement pour travailler et ne pas l'avoir pourrait le/la pénaliser.

► **Valorisez votre enfant**, en lui demandant d'expliquer chaque jour ce qu'il/elle a appris. Il/elle sentira votre intérêt pour sa vie au collège. Cela permettra d'avoir un dialogue régulier entre vous.

► **Donnez confiance** à votre enfant, **motivez-le/la**, surtout si ses résultats scolaires posent problème. N'hésitez pas à nous faire part de tout changement dans son attitude. Soyez vigilant, la vie au collège peut être parfois compliquée pour un-e enfant.

► **Évitez de lui confier un téléphone portable ou autre objet de valeur**, comme indiqué dans le règlement intérieur que vous avez signé. Pour venir au collège, un téléphone est inutile et son usage est **interdit** au sein de l'établissement. C'est le plus souvent une source de distraction et d'ennuis (vols, rumeurs...).

Conseils sur l'hygiène de vie

Le petit déjeuner est le premier repas de la journée, il permet à votre enfant d'être attenti-f-ve toute la matinée, habituez-le/la à se lever plus tôt pour en profiter.

Une bonne nuit réparatrice permet de rendre plus efficace son travail, votre enfant doit se coucher tôt, ne le/la laissez pas utiliser un écran d'ordinateur ou son téléphone portable après le coucher.

L'ENT et Pronote

Un code pour l'ENT est donné en classe à votre enfant. C'est son code personnel.
Chaque parent a son propre code. Il est important que chacun respecte l'espace qui lui est réservé.
Parents et enfants ont la possibilité de personnaliser leur code, c'est une bonne précaution.

Sur l'ENT, vous disposez d'une messagerie interne, pour communiquer avec la communauté éducative. Vous y consultez les informations du collège et découvrez de nombreuses applications (l'orientation avec l'ONISEP par exemple).
Grâce à l'application Pronote, vous suivez par exemple l'emploi du temps, les résultats scolaires et les retards.

Rappel sur les fournitures indispensables chaque jour

Le carnet de liaison et l'agenda font **obligatoirement** partie du cartable.

Avoir toujours dans une chemise à élastique :
1 cahier de brouillon – 5 feuilles grands carreaux doubles et 5 simples, format 21 X 29,7 – pochettes plastiques perforées et œillets – 1 équerre – 1 rapporteur.

Dans la trousse :
1 stylo bille vert, rouge, bleu, noir - 1 stylo à encre (Hist-Géo) - 1 effaceur à encre (pas de correcteur blanc liquide) - 1 surligneur – 1 feutre noir fin (Arts Plastiques) - 1 bâton de colle - 1 paire de ciseaux - 1 crayon HB - 1 taille crayon avec réceptacle intégré - 1 gomme pas plastique – 1 compas porte-crayon - 1 règle plate graduée 30 cm – crayons de couleur et feutres.

ATTENTION : le correcteur blanc liquide et la colle liquide sont interdits.

Pour vous soutenir dans votre rôle de parent

Le Ministère de l'Education nationale vous propose des pages pratiques :

https://www.education.gouv.fr/recherche/tag/college

https://www.education.gouv.fr/etre-parent-d-eleves-12314

Les partenaires extérieurs

L'équipe éducative vous accueille de 10h à 18h dans leurs locaux situés au :
3, route de Dourdan, 91650 Breuillet

Vous pouvez les contacter par e-mail : **lepharebreuillet@wanadoo.fr**
Ou par téléphone : **09 75 91 80 59**

Le Phare est une association qui gère un service de prévention spécialisée. Sa mission, dans le cadre de la Protection de l'Enfance, s'adresse en priorité aux jeunes de 11 à 25 ans et consiste à aider ceux qui rencontrent des difficultés variées (scolarité, insertion professionnelle, isolement, addiction, démarches administratives, sport, culture etc.).

Ils interviennent au collège tous les mardis sur le temps de demi-pension.

L'espace jeunes « **Oxy'jeunes** » va à la rencontre des 11 - 17 ans dans les quartiers en leur proposant de s'initier à différentes activités sportives, artistiques ou culturelles.
Ils interviennent au collège les jeudis sur les temps de demi-pension.

Située route d'Etampes, la maison des jeunes accueille les jeunes âgés de 10 à 25 ans, préalablement inscrits pour l'année (coût de l'adhésion = 5 €). Cette structure ouverte (libres entrées et sorties des jeunes inscrits) fonctionne du mardi au samedi en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

La maison des jeunes est un lieu de rencontre, d'information, de communication, mais également un lieu d'action, d'expression et de vie.

La maison des jeunes propose des activités pour les pré-ados (10-14 ans) et pour les ados (15-17 ans).

Les fédérations de parents d'élèves

Une association représentent les familles au collège de Saint-Chéron : Les enfants d'abord

Pour représenter les familles dans un conseil de classe, les parents sont invités à prendre contact avec l'une ou l'autre des associations pour proposer leur candidature. Il est important pour un bon échange que toutes les parties soient représentées.

Les parents élus au conseil d'administration représentent l'ensemble des parents dans cette instance et dans plusieurs autres qui en sont issues.